

Au sommaire :

- ✓ Bonne année 2021 !
- ✓ Et la prime en production ?
- ✓ Appel à manifester !
- ✓ Fin de la compensation mutuelle RQTH
- ✓ L'entreprise licencie un salarié
- ✓ Actualité

Bonne année 2021 !

Les vœux de la Direction d'Airbus Defence & Space (ADS) ont permis de conforter ce que dit la CGT depuis le début de la crise : il n'y a pas périil en la demeure ! Mieux, l'entreprise effectue sa meilleure année depuis 10 ans et termine l'année avec un flux de trésorerie positif ! Le groupe Airbus regarde même la situation d'ADS plus sereinement car il ne devra pas combler un déficit de trésorerie cette année ! La Direction ne peut que féliciter tous les travailleurs sans qui rien n'auraient été possible.

Pourtant en 2020, la Direction nous a mené la vie dure et elle a profité du contexte de la crise sanitaire pour mener à bien un plan inutile de suppression de postes, pour se débarrasser des sous-traitants, perdant ainsi de nombreuses compétences et imposer une politique salariale à 0%.

Quant aux salariés, en plus de travailler dans des conditions difficiles (gestes barrières, télé-travail, réseau défaillant...) certains ont même donné des jours pour aider les salariés qui n'ont pu travailler pendant le premier confinement, comme si la Direction n'avait pas les moyens de prendre à sa charge ces quelques salariés !

Maintenant, tournons-nous vers l'avenir et l'année 2021 :

ENSEMBLE, PLUS FORT !
Rencontrez-nous,
Adhérez à la CGT !

cgt_elt@airbus.com

Et la prime en production ?

Des objectifs élevés atteints haut la main, des heures supp, du travail le samedi, le professionnalisme et l'implication des équipes travaillant en production à Elancourt, sont impressionnants ! Pourtant, une promesse de prime pour reconnaître ses efforts n'est pas annoncée. Les salariés l'attendent...

Mais ce n'est pas tout : une prime, c'est bien mais c'est ponctuel.

Pour répondre aux problèmes de fond, rien ne vaut un salaire en adéquation avec sa qualification et son expérience et des salariés suffisamment nombreux pour ne pas travailler le samedi ! Les augmentations salariales de 2021 devront être à la hauteur du travail de tous les salariés !

De plus, **la pénibilité des métiers de production est bien réelle** ! Le travail sur binoculaire entraîne fatigue oculaire, maux de tête en soirée, L'utilisation de produit dangereux comporte un risque certain pour la santé et le travail minutieux en soudage est également source de fatigue importante. Il est temps pour ADS de se doter d'un mécanisme de reconnaissance de la pénibilité en versant des jours dans le CET fin de carrière, permettant le départ anticipé à la retraite pour les salariés concernés. **C'est loin la retraite pour certains, mais il faut y penser !**



Samedi 23 janvier 14h00

Paris devant l'Assemblée Nationale

La CGT appelle tous les salariés d'Airbus Defence & Space ainsi que les prestataires à venir manifester contre les licenciements qui se multiplient depuis 2020. La crise sociale s'ancre dans le pays...

Pour cela, contactez-nous, nous pourrions ainsi se donner rendez-vous et manifester ensemble :

cgt_elt@airbus.com

Salariés ex-Cassidian : Fin de la compensation mutuelle

Attention, l'indemnité compensatrice de la hausse de la cotisation mutuelle de 2019 (ligne « compensation sante/prev » de la fiche de paie des salariés ex-Cassidian) ne sera plus versée. Cette hausse était due principalement au désengagement de l'entreprise qui ne prend plus que 50% ou 60% à sa charge au lieu de 80% précédemment.

L'entreprise licencie un salarié RQTH !

A Elancourt, un salarié en arrêt maladie de longue durée et reconnu en qualité de travailleur handicapé (RQTH) est en cours de licenciement.

Lors de sa reprise du travail en septembre 2020, la Direction lui a signifié son intention de le licencier du fait de son inaptitude à reprendre son ancien poste de travail.

Le médecin du travail le déclare apte à tout autre métier et à suivre toute formation professionnelle, la situation médicale de ce salarié s'étant améliorée de manière très significative.

Le code du travail (L1226-2) impose pourtant à l'employeur de reclasser le salarié dans l'entreprise

La CGT rappelle la loi à l'employeur et travaille avec les autres syndicats pour inciter la Direction à donner du travail à ce salarié, motivé et compétent.

Un bilan de compétences est demandé par le CSE afin d'affiner son reclassement et son nouveau projet professionnel. Celui-ci ne sera pas effectué.

L'entreprise, qui effectue sa meilleure année depuis 10 ans, décide donc de le licencier, et le justifie

par l'absence de poste.

La CGT attend de la Direction un accompagnement exemplaire de ce salarié effondré :

- Donner du temps à ce salarié c'est-à-dire retarder son licenciement éventuel de 6 mois
- Effectuer un bilan de compétences
- Financer une formation qualifiante en fonction de son projet professionnel
- Faire intervenir un prestataire de reclassement pour l'aider

Ce salarié n'est en aucun cas responsable de sa situation. Par contre, l'entreprise est et sera responsable de sa situation sociale et professionnelle.

La Direction a indiqué vouloir assurer l'accompagnement de ce salarié « dans une démarche digne d'Airbus ».

Actualité : EDF – On privatise les profits et on nationalise les couts !

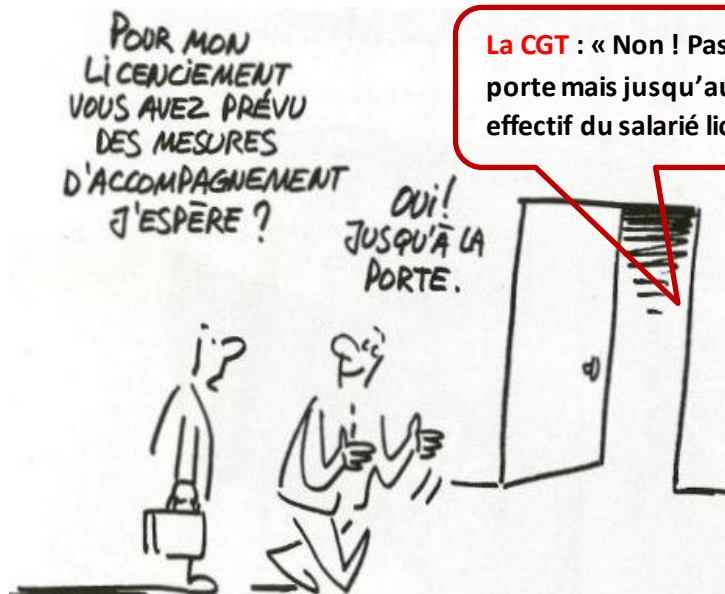
Profitant de la situation sanitaire et sociale du pays, le gouvernement, avec la complicité de la direction

d'EDF, et sous pression de la Commission Européenne, vient d'annoncer au travers du plan *Hercule*, l'implosion et la mise à mort du Service Public de l'électricité. EDF serait éclatée en 3 entités :

- EDF BLEU (Nucléaire, Réseau de Transport Electricité) resterait public : les coûts restent nationalisés !
- EDF VERT (Enedis, énergies renouvelables, ...) livré au secteur privé. On privatise les activités rentables...
- EDF AZUR (Hydraulique) qui verrait la mise en place d'une régie (établissement privé chargé d'un service public), porte ouverte à la privatisation d'activités très rentables.

Le processus est identique pour le gazier Engie (ex-GDF) et le plan *Clamadieu*.

L'électricité et le gaz ne doivent pas dépendre des intérêts privés mais sont la propriété exclusive et commune de chacun de nous.



Notre priorité ? Être disponibles pour tous et à tout moment !

 cgt_elt@airbus.com

Nous rencontrer ?
Mardi et Jeudi à partir de 12h30 au local CGT